

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT-SULPICE (Oise)

SÉANCE du 15 juin 2017

L'an deux mil dix sept le quinze juin à 20h00, le Conseil municipal légalement convoqué en séance publique s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur André Mélique, Maire.

PRÉSENTS : Messieurs André MELIQUE, Olivier DOUCHET, Philippe VAN DER HAEGEN, Michel ORSOLLE, Jean-Marc PHILIPPE, Christian BAUX ;

Mesdames : Valérie PICARD, Noëlle MODIQUET ;

PROCURATIONS : Aurore LANRIOT pouvoir à Valérie PICARD ;

ABSENTES: Céline BRUNEL, Aurore LANRIOT, Maryse BOURDON,

Secrétaire de séance : Olivier DOUCHET

ORDRE DU JOUR

1° Désignation du secrétaire de séance ;

2° Décisions à prendre concernant les travaux de la voirie rue de Beauvais ;

3° Informations et questions diverses.

1- Décisions à prendre concernant les travaux de la voirie rue de Beauvais

Suite au conseil municipal du 6 juin 2017, concernant les travaux pour la création d'un caniveau rue de Beauvais ;

Les membres du conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'entreprise la mieux disant après consultation pour les travaux de création d'un caniveau rue de Beauvais, d'un montant estimé à 26 000 € TTC.
- **DECIDE** de créer une opération dans la section investissement du budget communal.
- **DECIDE** les modifications suivantes sur le budget 2017 :
 - de prélever le montant de 4 299.86 € de l'article 2115 opération 121
 - de prélevé 21 700.14 € de l'article 678 (autres charges)
 - Soit 26 000 € au profit de l'article 2152 opération 127 « voirie rue de Beauvais »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toute décision, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

3- Informations et questions diverses.

- ➡ Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux sont prévus sur le hameau de Crécy et qu'une déviation va être mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Délibérations prises séance du 15 juin 2017:

2017-06-01	Décision modificative N°1 et N°2
-------------------	----------------------------------

MELIQUE André	DOUCHET Olivier	VAN DER HAEGEN Philippe	ORSOLLE Michel	PHILIPPE Jean- Marc
LANRIOT Aurore Absente procuration à Valérie PICARD	MODIQUET Noëlle	PICARD Valérie	BAUX Christian	BRUNEL Céline Absente
BOURDON Maryse Absente				